

2ème édition du Concours National de la Création d'Entreprises Construction Durable / 100.000€ de dotation

Encourager les créations d'entreprises et les innovations environnementales dans un secteur très consommateur d'énergie et de matières premières : tel est l'enjeu du Concours national de la création d'entreprises construction durable initié par Domolandes, en 2012.

Ce Concours s'adresse aux créateurs et aux jeunes entreprises (moins de 3 ans d'existence) de l'ensemble de la filière de l'éco-construction : porteurs de projets, entrepreneurs du bâtiment, bureaux d'études, architectes, fabricants de matériaux et d'équipements (dont domotique), universitaires...

- L'expertise d'un jury prestigieux

Le jury, composé des Présidents et Directeurs Généraux des grands acteurs du secteur du bâtiment et d'experts de la création d'entreprise, désignera 2 Lauréats parmi les 8 Nominés présélectionnés.

- 100 000 € de dotations

Pour s'inscrire et retirer un dossier de candidature, rendez-vous sur www.domolandes.fr ou contactez directement par email contact@domolandes.fr ou par téléphone au 05.58.55.72.00. La date limite d'inscription est le 30 avril 2013.



CONTACT PRESSE

Marion Parailous 06 37 32 94 47